

LE MOT DU MAIRE

Chers Administrés,

Lorsque l'on aime son village et que l'on a la responsabilité de Maire, on essaie d'assumer cette tâche en y mettant tout son coeur. Depuis le début du mandat que vous m'avez confié, je tente de consacrer un maximum de temps à cette fonction ; je le fais avec conviction et passion dans un seul but : l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Depuis un an, le Conseil Municipal s'est réuni une fois par mois, un travail sérieux et efficace a été réalisé. J'ai tenu à donner un maximum d'informations sur tous les problèmes quotidiens et affaires concernant la Commune et j'ai délégué de nombreuses tâches à mes adjoints ainsi qu'aux présidents des diverses commissions communales car de plus en plus, nous sommes confrontés à la complexité des procédures administratives et à la multiplicité des réglementations.

Nous devons nous inquiéter sans relâche de l'évolution des dépenses, avoir la maîtrise budgétaire et dans un même temps réaliser les équipements nécessaires qui soient en harmonie avec l'évolution démographique de la Commune.

C'est avec l'aide de toute l'équipe municipale et grâce au climat de confiance qui s'est installé durant cette première année passée à la tête de la Commune, que je parviendrai à accomplir l'essentiel de ma mission : le bien-être de mes administrés.

LE MAIRE M. GILLES

LES FLORALIES

Cette année encore les Neuvièmes FLORALIES ont obtenu un vif succès tout autant auprès des Eyraguais qu'auprès des participants. Sous le merveilleux ciel de Provence, illuminé par les premiers rayons d'un beau soleil de printemps, 34 pépiniéristes, horticulteurs, artisans, accompagnés de 28 associations Eyraguaises, ont participé à cette fête des couleurs, des parfums et de la convivialité.

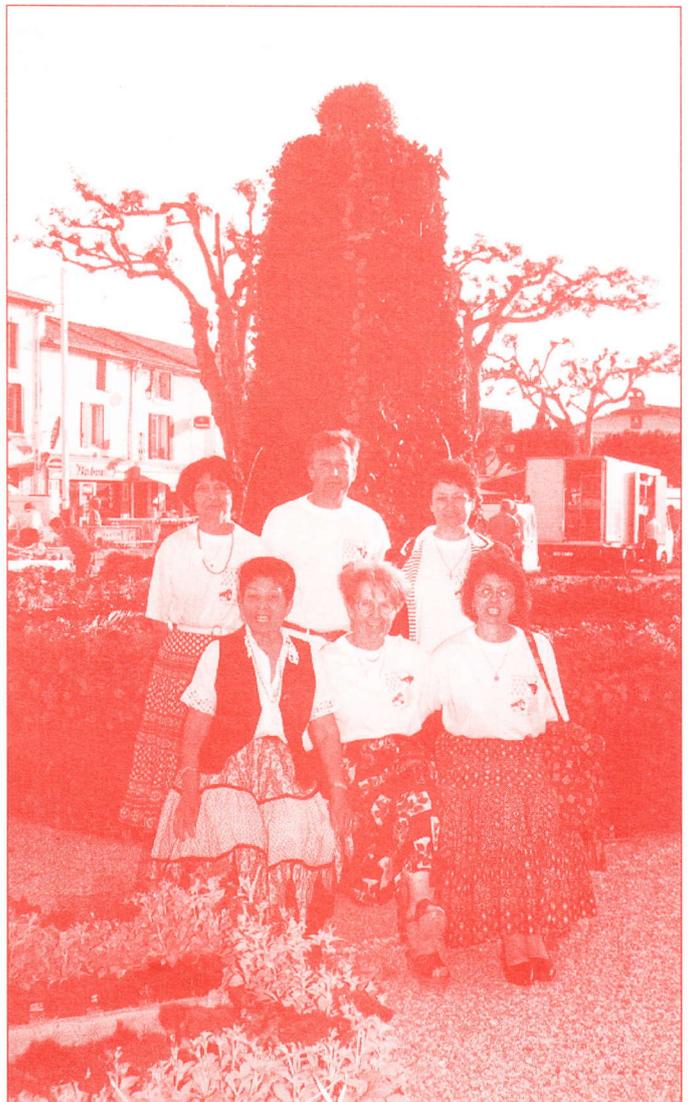
Tous ont fait preuve d'imagination et de savoir faire pour réaliser des ensembles plaisants sous le signe de l'EAU, thème choisi cette année par le Comité des Florales. Cette année, notre manifestation a été honorée par la présence de M Léon Vachet, député, M Bonel, de la région PACA, Inisan, conseiller général, tous les Maires du canton et du conseil municipal de la commune emmené par M Max GILLES, maire d'Eyragues.

L'inauguration était harmonieusement orchestrée par la Chorale de l'amitié et par l'Avenir Eyraguais qui nous

ont si agréablement charmés.

En souhaitant que les XIèmes Florales obtiennent un succès encore plus grand, je remercie tous les membres du comité pour le travail accompli tout au long de l'année pour que cette manifestation soit un jour de fête, ainsi que tous ceux qui, directement ou indirectement, nous soutiennent et nous aident.

A l'an que ven.



QUAND L'ABRI DE JARDIN NE NOUS MET PAS À L'ABRI DE TOUT

Rien n'est plus agréable et efficace, après une bonne journée de jardinage, de pouvoir ranger rapidement tous ses outils, bêche, binette, râteau, brouette et que sais-je encore... , admirer le travail accompli avec la satisfaction d'avoir un beau jardin, bien rangé. On ne regrette pas alors l'acquisition de cette petite construction discrète mais si utile que l'on a installée dans un recoin bien caché, loin des regards indiscrets et que l'on appelle "ABRI DE JARDIN".

Mais voilà un beau (?) jour on perçoit comme une inquiétude, une angoisse qui vous prend là !

Oh ! presque rien juste un doute qui peu à peu devient une douloureuse interrogation : Est-ce que mon abri de jardin, là si utile et bien caché, est-il bien en règle? ne fallait-il pas le déclarer à la Mairie? ne fallait-il pas demander un permis, une autorisation quelconque ?....

Et bien hélas oui vous n'êtes pas en règle et le bon citoyen qui dort quelque part en vous en est tout retourné. En effet ces abris sont permis uniquement pour les exploitations agricoles qui remplissent les conditions de la Charte Agricole, et dont la construction est justifiée par les besoins de l'exploitation.

La construction de ces bâtiments est soumise à déclaration et doit être éditée selon des caractéristiques bien précises. Le non respect de cette réglementation peut entraîner des sanctions à l'encontre des contrevenants.

Pour tout renseignement ou information qui vous semblera nécessaire, vous voudrez bien contacter le Responsable de la commission de l'Agriculture, que vous soyez ou non agriculteur, du moment que vous avez installé dans votre jardin un Abri de Jardin.....

Quand je vous disais que ce genre d'abri ne nous protégez pas de tout.....

Chambre de Commerce et d'industrie du Pays d'ARLES.

Nomination de correspondants locaux.

Dans le cadre du soutien au développement économique et commercial de notre région, la CCI du Pays d'Arles, a mis en place un réseau de correspondants, véritables traits d'union entre les Entreprises, les Autorités locales et la CCI du Pays d'ARLES. .

Ces hommes et ces femmes sont chargés de représenter les intérêts de tous : Industriels, Commerçants et Prestataires de services. Les deux missions principales, les deux objectifs principaux sont le développement économique de tous les secteurs d'activités et l'ouverture de l'économie locale aux marchés internationaux.

RAPPEL:

Président de la CCI du pays d'ARLES : M. Gilbert JAUFFRET.
 Délégué à l'implantation et au développement des entreprises : M. Francis GIRON
 Délégué aux transports et aux voies de communication : M.J-Charles HILLE
 Déléguée au commerce : Me Bernadette BRES-REBOUL
 Délégué au tourisme, congrès et manifestations : M. Gérard PAILHOLE
 Délégué au commerce international : M. Francis GUILLOT
 Délégué à la formation : M.Gérard BOUDET
 Délégué à l'information économique : Me Marie-Rose ROUX

pour la commune d'Eyragues les correspondants locaux désignés sont :
 Mrs. Louis MICHEL et Serge MICHEL.

CCI du Pays d'ARLES
 Avenue de la 1ere Division France Libre
 13643 Arles Cedex .
 tel (04) 90 99 08 08*
 fax (04) 90 96 07 10*

* Le préfixe (04) sera mis en service et nécessaire à compter d'Octobre 1996.

GARDERIE MUNICIPALE du 1er JUILLET AU 14 AOUT 96 SITE DE BEAUCHAMP

Dans un cadre agréable, propice à de nombreuses activités variées et attrayantes, vos enfants de 3 à 12 ans, seront accueillis.

Un encadrement qualifié et de haut niveau sera là pour leur proposer des activités multiples et adaptées à leur rythme de vacances.

Au choix, suivant l'âge : sports, jeux divers, travaux manuels, piscine à Châteaurenard, poneys, veillées, cuisine, camping sur place, sorties etc. . .

Tarif : 300 FR\$ par semaine (5jours) comprenant : (collation matin, repas midi, goûter.. .)

LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITE.

LES RETARDATAIRES, au delà du 14 juin ne seront pas acceptés.

Exceptionnellement tout le bâtiment et le parc ombragé, seront mis à notre disposition et permettront d'accueillir aussi nos voisins de GRAVESON qui partageront avec nous cet espace verdoyant. Bienvenue à tous et bonnes vacances.

(Du jus pour la rentrée. . .)

Accueil à partir de 7 H 30 jusqu'à 18 H.



INTERVENTIONS DES SAPEURS POMPIERS

Avec, enfin le retour du Printemps sur notre belle Provence, nous voyons la nature reprendre ses droits. Les arbres bourgeonnent puis fleurissent. Dans nos jardins des fleurs multicolores viennent réjouir nos regards que la froidure et la tristesse de l'hiver avaient un peu assombris. Mais avec la floraison apparaissent aussi les abeilles et leurs essaims et dans ce cas là nous n'avons plus le même regard et à la moindre alerte, nous nous retournons vite vers le 18, au téléphone.

Le résultat est que nos vaillants soldats du feu sont très rapidement transformés en chasseurs d'abeilles et pourfendeurs d'essaim.s Souvent, trop souvent ils sont alertés pour rien et quand ils arrivent, généralement à deux ou trois, le "gros essaim mettant en danger toute la famille..." s'est envolé ou s'est transformé en quelques butineuses affairées autour d'un massif odorant. Il faut que chacun d'entre nous prenne conscience que nous ne pouvons pas déranger à tout moment et surtout inutilement les pompiers. Leurs interventions ont un coût économique important supporté par tous nos concitoyens. Si nous ne voulons pas arriver à faire ce que d'autres commune font déjà, à savoir facturer les fausses alertes et les interventions inutiles, il faut vite se reprendre et juger de l'opportunité réelle de notre appel. De quelle responsabilité serait accablé celui ou celle qui pour un motif futile aurait alerté abusivement les pompiers alors qu'au même moment d'autres personnes subiraient un sinistre important, aggravé par l'indisponibilité temporaire de nos dévoués "Saint- Bernard".

Alors à bon entendeur, salut.

NB : La notion de danger immédiat sera établie par le responsable de la brigade d'intervention et c'est lui qui établira directement, si cela s'avère nécessaire, la nature de cette intervention. Le recouvrement sera assuré par la perception.

LES 20 ANS DU FOYER "LOU ROUDELET"

Ouvrir pour le bien être des retraités Eyraguais, c'est le but du foyer "Lou Roudelet" dont les responsables et les adhérents viennent de fêter ensemble les 20 ans.

Une belle et grande fête, autour des nombreux adhérents et responsables (à la tête desquels l'actuelle présidente Suzanne Provencio), basée avant tout sur un bel hommage à ceux qui ont fondé l'association.

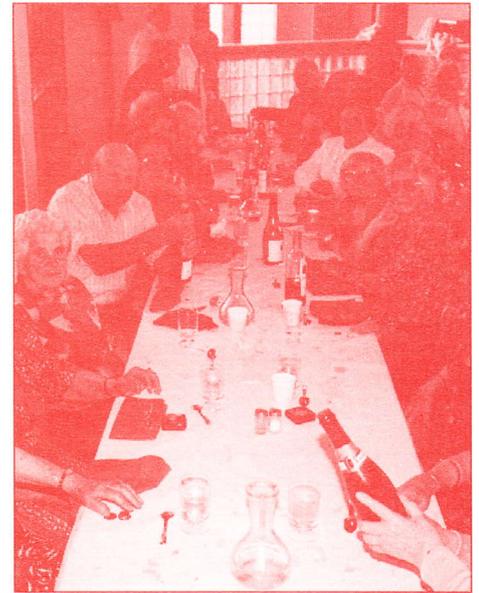
C'est en 1976, le 7 mai exactement sous l'égide de Marthe Aubert, que le foyer va ouvrir ses portes dans la salle de l'ancien cinéma, une belle occasion pour les anciens de se retrouver, tous les jeudis, afin de combler, leur solitude, mais aussi pour venir y passer d'agréables moments entre amis.

Grâce au bel élan et au travail des responsables et de la municipalité, le foyer va se structurer. Ainsi dix ans après, les adhérents vont changer de lieu pour se déplacer à côté de la salle des fêtes, dans un foyer moderne et fonctionnel aux activités proposées tout au long de l'année.

Félicitations .

Pour ce prestigieux anniversaire, qui s'est déroulé dans la salle des fêtes, les responsables avaient mis les petits plats dans les grands, beaucoup d'invités pour cette occasion, bien sûr tous les adhérents (191), les bénévoles, ainsi que la municipalité. La présidente en a profité pour remercier tous les présents, elle a félicité les membres du bureau, en particulier Mmes Gautier, Santiago et

Grosfils pour leurs 20 années de présence auprès des personnes âgées, la municipalité pour son aide exceptionnelle par le biais de la Commission sociale pour cet anniversaire.



Un hommage a été rendu aux disparus Mmes Aubert, Jullian et M. Grosfils. Parmi les invités, Mme Fabre de l'Entraide Solidarité 13, a dit combien le foyer "Lou Roudelet" était un lieu très accueillant contre la solitude. Quant au maire, Max Gilles, a félicité tous les responsables : "Une équipe qui a beaucoup de mérite et d'élan. Nous continuerons à lui apporter notre soutien". Avant de déguster l'excellent repas, préparé par l'auberge de la Farigoule, une remise de cadeaux a eu lieu dans une ambiance conviviale et très amicale, baignée de beaucoup d'émotion.



SECTION D'EXPLOITATION

DETAIL PAR ARTICLE

DÉPENSES

Art.	Libellé	Budget 95			Budget 96
60	DENRÉES ET FOURNITURES	767 500,00			750 000,00
600	PRODUITS PHARMACEUTIQ. HYGIENE	3 000,00			1 000,00
601	ALIMENTATION	190 000,00			180 000,00
602	HABILLEMENT	10 000,00			10 000,00
603	CARBURANTS	92 000,00			100 000,00
604	COMBUSTIBLES	5 000,00			5 000,00
605	PRODUITS D'ENTRETIEN MENAGER	80 000,00			80 000,00
606	FOURNITURES DE VOIRIE	138 500,00			130 000,00
607	FOURNITURES SCOLAIRES	100 000,00			100 000,00
608	FOURNITURES DE BUREAU	48 000,00			50 000,00
609	AUTRES FOURNITURES	101 000,00			94 000,00
61	FRAIS DE PERSONNEL	4 135 000,00			4 150 000,00
610	REMUNERATION PERSON. TITULAIRE	2 368 000,00			2 300 000,00
611	REMUNERATION PERSON. NON TITULAIRE	580 000,00			610 000,00
6141	COTISATIONS CNFPT	27 000,00			27 000,00
6147	COTISATIONS CDG 13	27 000,00			27 000,00
615	REMUNERATIONS DIVERSES	33 000,00			36 000,00
615100	INDEMNITES LOGEMENT INSTITUTEUR.	50 000,00			50 000,00
618	CHARGES SOCIALES	1 050 000,00			1 100 000,00
62	IMPOTS ET TAXES	90 000,00			80 000,00
620	IMPOTS ET TAXES/REMUNERATIONS	10 000,00			
62106	IMPOTS ET TAXES FONCIERS	56 000,00			55 000,00
23	TAXES ET IMPOTS SUR VEHICULES	4 000,00			5 000,00
629	AUTRES IMPOTS	20 000,00			20 000,00
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	2 326 000,00			2 130 000,00
6310	ENTRETIEN DES TERRAINS	377 500,00			200 000,00
6311	ENTRETIEN ESPACES VERTS	30 000,00			
6312	ENTRETIEN DES BATIMENTS	207 000,00			300 000,00
6313	ENTRETIEN VOIRIES ET RESEAUX	110 000,00			100 000,00
631310	ENTRETIEN RESEAU ECLAIRAGE PUB	141 000,00			150 000,00
6314	ENTRETIEN MAT. OUTIL. MOBILIER	170 000,00			170 000,00
6315	ENTRETIEN MATERIEL TRANSPORT	207 000,00			200 000,00
633	ACQUISITION PETIT MATERIEL	267 000,00			200 000,00
634	ELECTRICITE	500 00,00			505 000,00
6341	EAU	120 000,00			120 000,00
6342	GAZ	3 000,00			5 000,00
635	HONORAIRES, REMUN. INTERMEDIAIRE	50 000,00			30 000,00
636	FRAIS D'ETUDE	10 000,00			10 000,00
638	PRIME D'ASSURANCE	133 500,00			140 000,00
64	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	1 300 000,00			1 270 000,00
6401	CONTINGENT/DEPENSE AIDE SOCIALE	550 000,00			565 000,00
6402	PARTICIP. DEPENSE EXTERNE AT. COLL.	20 000,00			20 000,00
6405	COTISATIONS MUNICIPALES	10 000,00			10 000,00
6406	CONTINGENT/SERVICE INCENDIE	70 00,00			60 000,00
6407	PARTICIPATION CHARGES INTERCOM	135 000,00			100 000,00
6409	AUTRES CONTINGENTS & PARTICIP.	10 000,00			10 000,00
644	HONORAIRES MEDICAUX	5 000,00			5 000,00
645	AUTRES PRESTATIONS DIVERSES	500 000,00			500 000,00

65	ALLOCATIONS SUBVENTIONS	1 189 000,00			660 000,00
651	PRIMES SECOURS ET DOTS.	10 000,00			5 000,00
657	SUBVENTIONS	779 000,00			600 000,00
6580	VERSEMENT BAS (IMPOTS/S PECT.)	400 000,00			55 000,00
66	FRAIS DE GESTION GENERALE	712 000,00			930 000,00
660	FETES ET CEREMONIES	80 000,00			161 000,00
662	IMPRESSION, RELIURE, AUTRE PREST.	53 000,00			50 000,00
663	DOCUMENTATION GENERALE	21 000,00			20 000,00
664	FRAIS P.T.T.	38 000,00			50 000,00
6643	FRAIS DE TELEPHONE	40 000,00			40 000,00
665	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	10 000,00			10 000,00
666	INDEMNITE FONCTION MAIRE&ADJT	410 000,00			400 000,00
669	DEPENSES IMPREVUES	60 000,00			200 000,00
67	FRAIS FINANCIERS	2 760 000,00			2 620 000,00
671	INTERETS	1 200 000,00			1 100 000,00
672	FRAIS FINANCIERS DIVERSES				220 000,00
677	CHARGES SERVICES CONCEDES	1 560 000,00			1 300 000,00
69	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00			
699	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00			
82	CHARGES ANTERIEURES	24 000,00			10 000,00
8285	ADMISSIONS EN NON-VALEUR	24 000,00			10 000,00
83	PRELEVEMENT DEPENSE INVESTISSEMENT	4 060 000,00			1 637 444,00
831	PRELEVEMENT POUR DEP. INVESTISSEMENT	4 060 000,00			900 000,00
835000	DOTATION AUX PROVISIONS				737 444,00

SECTION D'EXPLOITATION

DETAIL PAR ARTICLE

RECETTES

Art.	Libellé	Budget 95			Budget 96
70	PRODUIT DE L'EXPLOITATION	1 700 000,00			1 900 000,00
7041	CANTINE SCOLAIRE	300 000,00			300 000,00
7042	ETUDES SURVEILLEES	120 000,00			100 000,00
7051	REDEV.ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES	1 280 000,00			1 500 000,00
71	PRODUITS DOMANIAUX	180 000,00			160 000,00
714100	LOCATION MAIRIE	60 000,00			50 000,00
7142	LOCATION MAIRIE A.SALLE FETES	40 000,00			40 000,00
7143	LOCATION CAFE, TABAC	20 000,00			20 000,00
715	DROITS VOIRIE PLACE STATIONNEMENT	30 000,00			30 000,00
716	CONCESSIONS CIMETIERES	30 000,00			20 000,00
72	PRODUITS FINANCIERS	240 000,00			240 000,00
728	EXCDENTS DES REGIES	240 000,00			240 000,00

73	RECouvreMENTS SUBVENTIONS	1 000 000 00		840 000,00
7331	RECouvreMENT PRESTATIONS SOCIALES	5 000,00		
7332	RECouvreMENT DES TRAITEMENTS	20 000,00		20 000,00
7339	AUTRES RECouvreMENTS	120 000,00		60 000,00
7369	AUTRES SUBVENTIONS	400 000,00		100 000,00
7371	PARTICIPATIONS DE L'ETAT	100 000,00		100 000,00
7373	PARTICIPATION DES DEPARTEMENTS	300 000,00		500 000,00
7379	AUTRES PARTICIPATIONS	55 000,00		60 000,00
74	DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT	3 500 000,00		3 600 000,00
740	DGF DOTATION DE BASE	3 500 000,00		3 600 000,00
75	IMPOTS INDIRECTS	845 000,00		815 000,00
750	ATTRIBUTIONS/PERMIS DE CHASSER	5 000,00		5 000,00
751	TAXE ADDIT. AUX DROITS MUTATION	300 000,00		300 000,00
752	LICENCE DES DEBITS DE BOISSONS	5 000,00		5 000,00
753	IMPOTS SUR LES SPECTACLES	5 000,00		5 000,00
755	TAXE SUR L'ELECTRICITE	530 000,00		500 000,00
76	IMPOTS DIRECTS AUTRE QUE CONTRIBUTIONS	130 000,00		150 000,00
7695	IMPOT FORFAITAIRE SUR PYLONES	130 000,00		150 000,00
77	CONTRIBUTIONS DIRECTES	5 685 000,00		6 507 444,00
777	PRODUITS CONTRIBUTION DIRECTE	4 527 107,00		5 507 010,00
7781	ATTRIBUTION FONDS NATION.TAXE PROF.	396 805,00		300 434,00
7782	ATTRIBUTION FONDS DEPART.TAXE PROF.	300 000,00		700 000,00
7793	COMPENSATION PLAFON.DE S. TX	461 088,00		
79	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000,00		25 000,00
790	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000,00		25 000,00
82	PRODUITS ANTERIEURS	3 613 500,00		
820	PRODUITS ANTERIEURS	3 613 500,00		

SECTION D'INVESTISSEMENT

VUE D'ENSEMBLE

CHAP	Libellé			BUDGET 96
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT			8 300 000,00
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS			3 630 000,00
21	ACQUISITIONS , BIENS MEUBLES, IMMEUBLES			1 276 000,00
23	TRAVAUX BATIMENTS ET GENIE CIVIL			3 394 000,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT			8 300 000,00
10	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS, DONNS, LEGS			378 000,00
11	PRELEVEMENTS/RECETTES DE FONCT.			4 437 444,00
14	PARTICIPATIONS A DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT			650 000,00
16	PRODUITS DES EMPRUNTS			562 556,00
21	ALIENATION DE BIENS MEUBLES , IMMEUBLES			2 272 000,00

VENDREDI 28 JUIN

BILLETS

80 Fr ADULTES

50 Fr ENFANTS

moins de 12 gratuits

STARMANIA

AUX ARÈNES - 21H30

Vente dans tous
les bars et
journaux Copiatti

Fête de la Saint-Eloi

SAMEDI 29 JUIN

9 H 00

GARNITURE DE LA CHARRETTE

sous la direction des Bayles
A. PIGALIO et D. MASSEBOEUF
au château de la Malgue

DISTRIBUTION DES TORTILLADES

TOURNOI OPEN DE TENNIS

Ouverture - Messieurs et
dames : NC - 4ème série,

organisé par le tennis-club Eyraguais

13 h 00

REPAS OFFERT AUX MEMBRES DE LA SOCIETE

15 h 30

CONCOURS de BOULES A PETANQUE

«Souvenir Joseph DIJON»

deux joueurs, trois boules par équipe
doté de 800,00 Frs de PRIX
plus les participations, avec conso-
lante : 300,00 Frs de PRIX

organisé par la Boule Joyeuse Eyraguaise.

19 h 00

ESSAIS PRELIMINAIRES DE LA CHARRETTE

22 h 00

BAL animé par l'ensemble «Gérard BERNARD»

DIMANCHE 30 JUIN

9 H 00

TOURNOI OPEN DE TENNIS

organisé par le Tennis-Club Eyraguais

10 h 00

MESSE en l'Eglise Paroissiale St-Maxime.

11 h 00

BENEDICTION et DEFILE DE LA CHARRETTE ATTELEE de CHEVAUX HARNACHES à la MODE SARRAZINE

avec la participation de l'Avenir Eyraguais

13 h 00

BANQUET

à l'Auberge de la Farigoule.

15 h 30

CONCOURS de BOULES A PETANQUE

deux joueurs, trois boules à la méléé
doté de 800,00 Frs de PRIX plus les
participations, consolante incorporée

organisé par la Boule Joyeuse Eyraguaise.

13 h 00

ESPOIRS DE LA MANADE CUILLE

Trophée de l'Avenir

avec BRUTUS, MARQUIS,
BOHEMIEN, PHOEBUS,
NIELO, CHOUCOU

avec le concours des razeteurs :

C. GARRIDO, GALIBERT,
FRION, SIMEON, DIFFALAH,
GUILLAUMENQ, RABIER

organisé par le Club Taurin «La Bourguine»

MATINEE ET SOIRÉE BAL

animé par l'ensemble «BC-BG»

LUNDI 1er JUILLET

9 H 00

MESSE A LA MEMOIRE DES DEFUNTS DE LA SOCIETE

en l'Eglise Paroissiale St-
Maxime

9 H 00

DISTRIBUTION DES TORTILLADES

15 H 30

CONCOURS de BOULE à PETANQUE

deux joueurs, trois boules, à la
mélée doté de 500,00 Frs de PRIX
plus les participations, consolante
incorporée

organisé par la Boule Joyeuse Eyraguaise.

17 H 00

L'ECOLE TAURINE DE NIMES FACE À

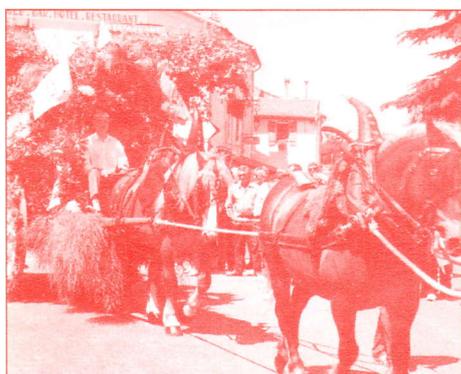
4 TAUREAUX DE LA
MANADE LAURENT

4 TAUREAUX DE LA MANADE
FONFONE GUILLERME

organisé par le Club Taurin «La Bourguine»

MATINEE ET SOIRÉE BAL

animé par l'ensemble «PIERRE MARIE»



SAMEDI 13 JUILLET

21H30 - RETRAITE AUX FLAMBEAUX
 22H00 - BAL avec R. ECHEVERRIA
 00H00 - GRAND FEU D'ARTIFICE
des Ets RUGGIERI sur les symphonies de BETHOVEN

DIMANCHE 14 JUILLET

10H30 LACHÉ DU BIOU
avec LA PENNA FLAMENCA
 13H00 - AIOLI DU RCE
 16H00 - COURSE DE VACHE FOLLE
 22H00 - BAL avec PARADISE

SAMEDI 2 AOUT

21H30 - GRAND CONCERT
 LOS-LEZARDOS au stade

SAMEDI 10 et DIMANCHE 11 AOUT

FESTIVAL DE GROUPES FOLKLORIQUES
 avec LA BOLIVIE, LE GABON, LA RUSSIE
 (Iacoutie), LA RUSSIE (Tatarstan),
 TAHITI, LA YOUGOSLAVIE

SAMEDI 17 AOUT

8H00 - BALL-TRAP SUR LES PLAINES
organisé par la Société de Chasse L'EYRAGUAISE
 15H30 - CONCOURS DE BOULES
 SOUVENIR ZE DIJON
800,00 Frs de PRIX consolante : 300,00 Frs
 16H30 - COURSE DE VACHES COCARDIERES
 MANADE RIBAUD
 AVEC MOUETTE, SALADELLE, MAGDELONE, JANETTE,
 FLOTILLE; BAGATELLE, FLORELLA
 RAZETEURS : DURAND, SIMEON, GALLIBERT,
 CF GARRIDO, SANCHEZ, DIFFAAH, RABIER
organisé par le Club Taurin
 22H00 - ENCIERRO DE NUIT
 22H00 - BAL avec ALAIN MUSICHINI

DIMANCHE 18 AOUT

9H00 SARDINADE DU COMITE DES FÊTES
 9H00 - CONCOURS de BOULE TETE à TETE
500,00 Frs de PRIMES
 11H00 - JEUX POUR ENFANTS ET PECHE A
 LA TRUITE
 15H30 - CONCOURS de BOULES à la mêlée
600,00 Frs de PRIMES
 16H30 - 1ère JOURNÉE CORNE D'OR
 MANADES LAURENT, F. GUILLERME,
 CHAUVET, CUILLE
 TAUREAUX : TIGRE, FLOQUINE, CABANNAIS,
 BORIS, SIFFLEUR, COUDÛM, BOHEMIEN
organisé par le Club Taurin
 19H00 - APERITIF-CONCERT
 avec PIERRE ALLEN CONCOURS de KARAOKE
 22H00 - BAL avec PIERRE ALLEN

LUNDI 19 AOUT

10H00 - ENCIERRO Place Jean JAURES
 MANADE CUILLE
 12H30 - APERITIF-CONCERT sous les platanes
 115H30 - CONCOURS de BOULE par équipes
800,00 Frs de PRIMES
 16H30 - 2ème JOURNÉE de la CORNE D'OR
 MANADES : LAFONT, LAGARDE, RIBAUD,
 TAUREAUX : LAZART, CALYPSO, PEYROLEN,
 AFOUGA, LOU BOUGNA, GARANEL
 RAZETEURS POUR LES 2 COURSES :
 CHOMEL, DURAND, SIMEON, ZERTI,
 GALIBERT, C. GARRIDO, FERRAND, BENAMAR
organisé par le Club Taurin
animé par le pena «LA GARDOUNENCO»
 19H00 - APERITIF-CONCERT
 avec CONCOURS de KARAOKE
 22H00 - BAL avec PIERRE ALLEN

MARDI 20 AOUT

10H30 - LACHER DU BIOU
avec le pena «LA GARDOUNENCO»
 13H00- AIOLI DU RUGBY
 15H30 - CONCOURS de BOULE à la mêlée
300,00 Frs de PRIMES
 17H00 - COURSE DE VACHETTES aux arènes
 22H00 - SOIRÉE CABARET
 MAGIE, RIRE, CHANSONS

MERCREDI 21 AOUT

JOURNÉE DE L'ATTELAGE
 EYRAGUAIS
 12H30 - APERITIF-CONCERT avec
 TAIB TROMPET
 15H30 - CONCOURS de BOULE à la mêlée
 SOUVENIR ALAIN GRIMALDIER
5000 Frs de PRIMES - 1000 Frs de consolante
 21H30 - DINER DANSANT
 avec l'orchestre TAIB TROMPET

M. LE MAIRE et M. LE PRÉSIDENT DU
 COMITÉ DES FÊTES NE RÉPONDENT PAS
 DES ACCIDENTS

**RESIDENCE PIERRE VIGNE
 EYRAGUAISES, EYRAGUAIS NOUS
 VOUS
 INFORMONS QU'IL NE RESTE PLUS QUE
 5 STUDIOS A LOUER A LA RESIDENCE
 PIERRE VIGNE
 SI VOUS ETES INTERRESSES, VEUILLEZ
 CONTACTER LA MAIRIE ASSEZ**